

FORMATION PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

L'employeur consigne dans une fiche, selon des modalités déterminées par décret, les conditions de pénibilité auxquelles le travailleur est exposé ... (Article L4121-3-1, Articles D4121-5 et suivants du Code du Travail)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- ✓ **Comprendre et connaître** le cadre réglementaire de la pénibilité au travail
- ✓ **Savoir** identifier et évaluer la pénibilité de chaque poste de travail
- ✓ **Connaître les éléments** indispensables d'une démarche de prévention de la pénibilité
- ✓ **Négocier ou mettre** en place un accord ou plan d'action Assurer le suivi des indications et la mise à jour des fiches, du plan d'action ou de l'accord...



Public et prérequis :

- ◆ Toute personne en charge de la Prévention, Santé et Sécurité
- ◆ Aucun prérequis
- ◆ 4 à 12 personnes / session



Modalités techniques et pédagogiques :

- ◆ Vidéo projecteur, vidéos, ordinateur, logiciels.



Animateur :

- ◆ Consultant et formateur en QSE, IPRP
- ◆ Nos formateurs interviennent régulièrement en entreprise, établissements d'enseignement supérieur et centre de formation sur cette thématique



Date et lieu :

- ◆ **Intra** : Nous consulter
- ◆ **Inter** : Consulter [ici](#)

Contenu de la formation

 **2 jours (14 heures)**

Maitriser le cadre réglementaire de la pénibilité au travail

- Que dit la réforme des retraites sur la pénibilité
- Les objectifs de la réforme en matière de pénibilité
- Ce que vous devez retenir des différents décrets :
 - La définition de facteur de pénibilité
 - Les obligations en matière de prévention
 - Les compétences du CHSCT
 - Le départ en retraite anticipée
 - Le compte de pénibilité...

Cas pratique

Quelles sont les obligations des entreprises en matière de prévention de la pénibilité?

- Fiche d'exposition, diagnostic préalable des situations de pénibilité... : que doit-on mettre en place et comment
- Comment se transmettent ces informations
- Négocier un accord ou mettre en place un plan d'actions de lutte contre la pénibilité
- Quelles sont les entreprises concernées
- Les droits et devoirs des salariés en matière de pénibilité...

Cas pratique

Comment effectuer un diagnostic des situations de pénibilité

- Objectif et contenu du diagnostic
- Quels acteurs impliqués pour établir le diagnostic
- Quels sont les indicateurs utiles pour vous aider à mesurer la pénibilité : turn over, absentéisme, AT/MP, performance de l'entreprise...
- Comment mettre en place le suivi

Cas pratique

Améliorer les conditions de travail

- Exploiter les marges de manœuvre :
 - Mécanisation
 - Modernisation des équipements
 - Assistance à la manutention
 - Amélioration des équipements de protection...
- Réaliser des aménagements de poste en respectant les principes d'ergonomie
- Accompagner les changements organisationnels

Cas pratique

Sensibiliser les salariés aux enjeux liés à la pénibilité

- Comment créer une culture de prévention dans votre établissement :
 - Communication interne
 - Rencontres et réunions
 - Distribution de documentation...
- Nommer des référents auxquels les travailleurs peuvent s'adresser
- Systématiser les accueils sécurité à chaque prise de poste

Outils des managers pour en faire des relais de prévention de la pénibilité

- Organiser des formations sur la prévention de la pénibilité spécifiques aux managers
- Comment peuvent-ils promouvoir les bons comportements au sein de leur équipe
- Soutenir les managers face aux problématiques de pénibilité physique ou de surcharge mentale de leurs collaborateurs

Suivi et évaluation

Modalités de suivi : Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Modalités d'évaluation : Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Les +++ de ce stage

Assistance téléphonique gratuite pendant 1 an.
Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.
 Remise à chaque stagiaire d'un livret et d'une Clé USB contenant des documents et outils utiles, directement exploitables après la formation.
Délivrance d'une Attestation de formation/compétence

Offre tarifaire

TVA à 0%.
Remise de 5%, 10% ou 15% appliquée pour toute inscription à une formation inter-entreprises faite **2 mois, 3 mois ou 4 mois** avant la session.
 Nous contacter pour les tarifs.